



PARLEMENT  
BRUXELLOIS

RECU LE 11 JUIL. 2023

035591

**QUESTION ORALE DE Nadia El Yousfi, DÉPUTÉ(E) DU GROUPE SOCIALISTE**

À **MME BARBARA TRACHTE**, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique

Concernant « **l'augmentation du nombre de victimes de violences sexuelles** »

*Bruxelles, le 11/07/2023*

Madame la Présidente,

Madame la Ministre-Présidente,

Très chers collègues,

Nous apprenions récemment dans la presse qu'en cinq ans, les centres de prises en charge de violences sexuelles ont vu leur fréquentation s'accroître de façon exponentielle. Nous sommes passés d'une centaine de victimes accueillies par an à plusieurs milliers, soit une augmentation de plus de 90%. Les chiffres sont édifiants. En 2021, les CPVS comptabilisaient 1.662 admissions et pour l'année 2022, nous sommes passés à 3.287 admissions. Ces chiffres doivent nous interpeller et nous inviter à réfléchir rapidement à de nouvelles politiques ambitieuses pour lutter contre ce fléau.

L'élément positif à souligner, c'est le fait que les femmes victimes de violences sexuelles osent d'avantage franchir le pas, et se rendre dans l'un de ces centres. Ce qui nous permet à nous, pouvoirs publics, de prendre la mesure du phénomène au sein de notre société. Et la situation est malheureusement bien pire qu'on ne le pensait. Ces victimes passées sous les radars mettent en lumière la

gravité de la réalité vécue par tant de femmes, aujourd'hui. Car oui, la majorité des victimes qui poussent la porte de ces centres sont des femmes, près de 90% et la majorité d'entre elles sont âgées de 18 à 36 ans. Malheureusement, derrière un malheur se cache souvent un autre. Une victime sur trois est mineure. Une victime sur huit est âgée de moins de 12 ans. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour lutter contre ces violences. Les acteurs de terrain craignent que ce chiffre ne fasse qu'augmenter, et que les services ne parviennent plus à absorber correctement le flux croissant des victimes au sein des centres.

Dans la foulée, l'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes a publié son rapport. J'ai conscience que cela relève des compétences fédérales, c'est la raison pour laquelle j'aimerais vous interroger sur les violences sexistes et/ou sexuelles en COCOF, de manière plus large.

Mes questions sont les suivantes :

- Madame la Ministre, avez-vous pris connaissance de ce rapport, faisant état de cette augmentation alarmante du nombre des victimes accueillies ? Quelles sont les tendances au niveau de la région bruxelloise ?
- Quel soutien financier au secteur associatif luttant contre les violences, prévoyez-vous pour cette législature ?
- Combien de places existent-ils à l'heure actuelle pour les femmes victimes de violences en COCOF ? Et comment sont-elles réparties en termes d'hébergements ?
- Quel suivi est fait plus spécifiquement pour les femmes victimes de violences, ou plus généralement pour les femmes sans abri ? Existente-t-il des données concernant les enfants accompagnant ces femmes victimes de violences ?

Je vous remercie pour vos réponses.